



Signataires : Arber Jahija, Skender Salihi, Thierry Cerutti, Ana Roch, Stéphane Fontaine, Jean-Marie Voumard, Amar Madani, François Baertschi, Christian Flury, Danièle Magnin, Christo Ivanov, Raphaël Dunand, Gabrielle Le Goff

Date de dépôt : 26 janvier 2026

Proposition de motion

pour le maintien d'une grande fan zone au centre-ville lors de la Coupe du monde de la FIFA 2026

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la plus importante manifestation sportive au monde se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2026 en Amérique du Nord avec la participation de la Nati ;
- qu'en raison de la tenue du sommet du G7 à Evian en juin prochain, avec lequel la Suisse n'a rien à voir, nos libertés publiques seront restreintes avec une interdiction de fan zone au centre-ville pour supporter notre équipe nationale dans la ferveur et l'allégresse collectives ;
- que cette restriction de célébration populaire d'un évènement quadriennal majeur qui dure tout un mois en raison d'une réunion internationale de 3 jours paraît disproportionnée ;
- que l'esprit festif de Genève en période estivale doit être sauvegardé,

invite le Conseil d'Etat

à prendre un arrêté levant toute interdiction de grandes manifestations sportives, culturelles et festives avec un fort impact sur le domaine public de la Ville de Genève pendant la période de la Coupe du monde de la FIFA 2026, excepté pour les 3 jours du sommet du G7 à Evian les 15, 16 et 17 juin 2026.

EXPOSÉ DES MOTIFS

En date du 26 novembre 2025, le Conseil d'Etat a avisé de sa décision de restreindre temporairement les manifestations sportives, culturelles et festives au centre-ville de Genève ayant un fort impact sur le domaine public, ce du 1^{er} au 28 juin 2026, avec toutefois des exceptions concernant les événements comme le Bol d'Or du Léman, la Fête de la musique, ainsi que celle des écoles.

Cette mesure intervient dans un contexte sécuritaire potentiellement à risque pour Genève en raison de la tenue du sommet du G7 à Evian du 15 au 17 juin prochains. On se souvient qu'en 2003 cette réunion sous l'appellation G8, avait donné lieu à des débordements violents de la part de casseurs altermondialistes, qui avaient alors mis la ville à sac par surprise en prenant de court l'ensemble du dispositif sécuritaire mis en place à l'époque de manière insuffisante.

Par manque de chance, cette année le sommet du G7 se tient simultanément avec la 23^e édition de la Coupe du monde de la FIFA, la compétition sportive la plus suivie et à laquelle participe l'équipe nationale suisse de football. Il n'est pas question de minimiser les risques qui sont de toute manière indissociables de la présence de foules compactes lors d'événements populaires comme une fan zone au centre-ville. Néanmoins, avec l'expérience et le recul nécessaire, ainsi qu'une bonne coopération avec l'ensemble des forces de sécurité publiques et le renfort d'agents privés, il est possible de les réduire à un seuil acceptable, en sachant que le niveau de risque 0 n'existe pas dans le cas d'espèce.

Par ailleurs, l'organisation d'une fan zone majeure à Genève pendant la tenue du G7 pourrait très bien se tenir en y restreignant l'accès uniquement pendant les 3 jours du sommet à Evian, afin de minimiser encore davantage les risques de débordements.

En l'état actuel, il est paradoxal de voir la Suisse et la population genevoise restreintes dans leurs libertés fondamentales en raison de la tenue du G7, avec lequel notre pays n'a rien à voir, tout en étant interdit de soutenir notre Nati dans une multitude exaltée par la ferveur nationale collective, alors qu'elle participe pourtant au tournoi sportif le plus populaire au monde.

A ce rythme, le seul véritable risque est de voir s'installer progressivement une interdiction pure et simple de toutes les manifestations ou événements d'envergure dans le canton, ce à quoi nous n'aspérons pas du tout.

Pour sauvegarder l'esprit festif de Genève, nous demandons au Conseil d'Etat de lever l'interdiction d'organiser une grande fan zone au centre-ville cet été, en vous invitant, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir la présente proposition de motion.